Démarches France Rénov'

Mon Accompagnateur Rénov'

Mon Accompagnateur Rénov' est un partenaire fiable qui accompagne les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique. Pour assurer la réussite de leur démarche, il est indispensable que les ménages sollicitent les services de Mon Accompagnateur Rénov' pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' Parcours accompagné.

Il propose un accompagnement complet aux particuliers tout au long de leurs travaux, en leur offrant un soutien technique, administratif, financier et social. Seuls les professionnels éligibles et agréés par l'Anah, ou ses délégations, peuvent intervenir en tant que Mon Accompagnateur Rénov'.

Le rôle de Mon Accompagnateur Rénov'

Mon Accompagnateur Rénov' assure un accompagnement sur mesure des ménages afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de leurs travaux de rénovation énergétique. Il propose des services de base obligatoires (Audit énergétique) et peut également offrir des services facultatifs ou renforcés, notamment dans les cas d'insalubrité, de perte d'autonomie ou de précarité énergétique

Attention : Seuls les professionnels ayant obtenu l'agrément délivré par l'État peuvent intervenir comme Mon Accompagnateur Rénov'.

Plus d'infos sur : https://france-renov.gouv.fr/preparer-projet/faire-accompagner/mon-accompagnateur-renov